

LE VERRE

? DÉCHETS CONCERNÉS

- Les bouteilles en verre
- Les pots en verre
- Les bocaux en verre

! Avant de jeter votre emballage au recyclage, vous le videz, rincez et vous retirez son couvercle ou son bouchon.

✓ QU'EST-CE QUE VOUS EN FAITES ?

- À la déchetterie
- Dans un point d'apport volontaire (PAV) de couleur verte.

✗ VOUS NE DÉPOSEZ PAS

- La vaisselle
- La céramique
- Les miroirs
- Les ampoules

Vous les jetez à la déchetterie, au niveau des encombrants ou dans la benne du déchet réglementé qui lui est propre.

QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS UNE FOIS COLLECTÉS ?

Le verre déposé dans les PAV et les déchetteries est broyé, puis valorisé localement. Il peut alors servir pour produire des matériaux de construction, de l'abrasif, des filtres de piscine ou encore pour de la décoration et l'aménagement d'extérieurs.